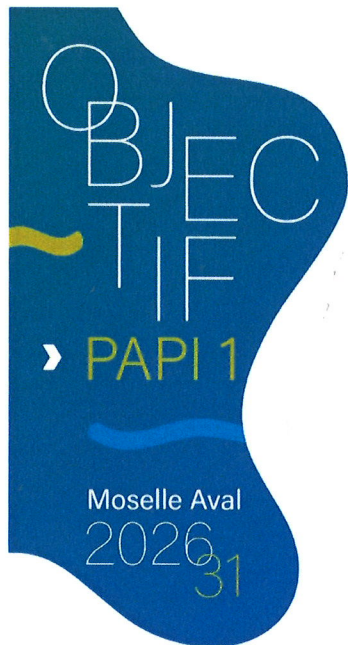




Monsieur François HENRION
Président
Syndicat Mixte Moselle Aval
CS 30353
1 place du Parlement
57011 METZ Cedex 1

Metz, le 2 juillet 2025

Objet : PAPI 1 du bassin versant de la Moselle aval 2026 - 2031 – Lettre d'intention *

Monsieur le Président,

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de la Moselle aval 2026 – 2031, animé et porté par le Syndicat Mixte Moselle Aval, permettra, une fois labellisé, de promouvoir une gestion intégrée, cohérente et concertée des risques d'inondation à l'échelle d'une aire hydrographique pertinente dans laquelle s'inscrit le Syndicat Mixte de la Seille. Il a également vocation à servir des réflexions et des actions concrètes pour permettre à nos territoires de mieux appréhender la nature et l'ampleur des aléas, et de mieux se préparer aux risques d'inondation qu'ils génèrent.

La démarche PAPI répond aux objectifs d'amélioration et de partage des connaissances, tout en favorisant la mise en œuvre d'actions de prévention des inondations. De plus, le PAPI facilitera la mobilisation de financements pour mener à bien la centaine d'actions prévues sur le territoire, portées par une large pluralité de maîtres d'ouvrage. Dans ce contexte, le Syndicat Mixte de la Seille souhaite saisir l'opportunité d'inscrire au PAPI un ensemble d'actions dont la mise en œuvre servira les objectifs ici décrits.

Ainsi, le Syndicat Mixte de la Seille portera les actions suivantes dans le cadre du PAPI 1 du bassin versant de la Moselle aval :

Action	Intitulé	Montant estimatif*		Subvention (FPRNM / FEDER/ Région Grand Est, Agence de l'Eau)		
		€ HT	€ TTC	Sur HT/TTC**	Taux et montant prévisionnels des subventions	
6.35	Réaliser une étude de l'opportunité de restaurer un fonctionnement hydromorphologique et hydraulique historiques et de référence	40 000 €	48 000 €	TTC	80%	38 400 €
6.36a	Réaliser une étude globale et propositions d'actions des cours d'eau du bassin versant de la Blanche-Fontaine	35 000 €	42 000 €	TTC	80%	33 600 €
6.36b	Réaliser une étude globale et propositions d'actions des bassins versants des ruisseaux de rive gauche (Brin-sur-Seille)	40 000 €	48 000 €	TTC	80%	38 400 €

6.39	Mettre en œuvre le programme de travaux de gestion intégrée du ruisseau de Grève	830 000 €	996 000 €	HT	80%	664 000 €
6.40	Mettre en œuvre les travaux visant l'optimisation d'une zone d'expansion de crues à Bioncourt	290 000 €	348 000 €	HT	80%	232 000 €
6.41	Réaliser les études complémentaires pour le reméandrage de la Seille	250 000 €	300 000 €	HT	80%	200 000 €
6.42	Mettre en œuvre les travaux de reconnexion lit mineur/lit majeur, en lien avec la diversification des écoulements de la Seille	645 000 €	774 000 €	HT	80%	516 000 €
6.43	Mettre en œuvre les travaux de suppression d'ouvrages ROE sur le linéaire Seille	720 000 €	864 000 €	HT	80%	576 000 €
6.44	Mettre en œuvre les opérations de diversification des écoulements et replantation	280 000 €	336 000 €	HT	80%	224 000 €

* Les axes 1 à 5 sont indiqués en TTC et les axes 6 et 7 sont indiqués en HT et en TTC, étant donné que les modalités de financement diffèrent selon les axes

** Des actions identifiées en HT pourront être éligibles au FCTVA, lequel sera récupérable

Dans ce cadre, le Syndicat Mixte de la Seille donne son accord de principe pour participer à cette démarche et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour porter les actions qui lui sont attribuées, sous réserve de la labellisation du PAPI 1 du bassin versant de la Moselle aval par les instances nationales.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma meilleure considération.

Le Vice-Président,



Michel LISSMANN